# Projet de modification de la collecte des déchets ménagers à SULNIAC

# Deux zonages prévus : les secteurs agglomérés & les villages

avec des conteneurs semi-enterrés

en bacs individuels

## Réunion publique

le mardi 16 avril à 18h30 à la salle des fêtes de Sulniac

## 2 secteurs agglomérés :

- De Lostihuel à Coët-Ruel, incluant le bourg et les lotissements
- Secteur du bourg du Gorvello

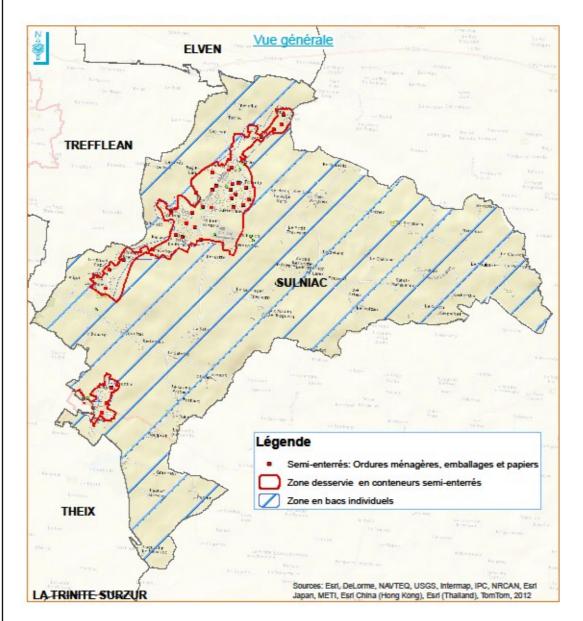
Des conteneurs collectifs semi-enterrés, un à couvercle jaune pour les déchets triés recyclables et un à couvercle vert pour les déchets résiduels non valorisables par regroupement de 25 à 30 foyers.

#### **Fonctionnement:**

- Accès libre, dès fin janvier 2014, pour les déchets recyclables (emballages, cartonnettes, briques, conserves, papiers, journaux et magazines, flacons et bouteilles plastiques à bouchon, bombes aérosols...)
- Accès libre dès leur mise en place, pour le dépôt, en sacs fermés de 80L maximum des déchets ménagers résiduels, non valorisables.



A terme, l'ouverture du conteneur semienterré ne sera possible que par un badge donnant accès au dépôt d'un volume limité de déchets. Les numéros de badge ayant ouvert le conteneur seront enregistrés et lus par Vannes agglo.



# Les villages :

Deux bacs à déchets identifiés électroniquement pour chaque adresse.

- un à couvercle jaune pour les déchets recyclables (emballages, cartonnettes, briques, conserves, papiers, journaux et magazines, flacons et bouteilles plastiques
- à bouchon, bombes aérosols...)
- un à couvercle vert pour les déchets ménagers résiduels non valorisables.

#### Fonctionnement prévu fin janvier 2014:

- les bacs seront à sortir et à déposer sur les points de regroupements déterminés dans les mois à venir, selon le calendrier de collecte établi par catégorie de bacs.



La puce électronique intégrée sera lue et enregistrée par la benne de collecte au cours de chaque levée.

## La collecte du verre sera maintenue en apport volontaire sur les sites existants :

. Derrière Intermarché. A Kermartin, près de la salle multisports Alice Milliat. Au stade des Vallons, face aux vestiaires foot. Sur le parking du Gorvello, route de Sulniac. Zone d'activités de Kervendras, à l'entrée des ateliers municipaux. A Kermaria. Au complexe sportif du Guernehué. Sur le parking près du cimetière, route de Questembert.

Actuellement, et jusqu'à fin janvier 2014, tous les déchets recyclables sont à déposer en apport volontaire sur les plates-formes de tri : 2 types de conteneurs à chaque plate-forme (bandeau vert pour le verre ; bandeau jaune pour les papiers, journaux, prospectus, les emballages, bouteilles plastiques, cartonnettes...).

De même que la collecte des textiles réalisée par Le Relais:

Deux conteneurs « Le Relais » pour les vêtements usagés ou non, situés près des ateliers municipaux à Kervendras et derrière Intermarché.

#### Le projet de tarification incitative

Actuellement chaque foyer contribue au service de gestion des déchets ménagers par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), qui apparaît sur la taxe foncière sur les propriétés bâties. Elle se fonde sur la valeur locative de l'habitation et sur les quantités de déchets collectés dans chaque commune. Elle n'a donc pas de lien avec la production de déchets de chaque usager. L'évolution vers une tarification incitative du service, prenant en compte la production réelle d'ordures ménagères résiduelles par foyer est en cours d'étude.

#### Comment agir pour diminuer le volume de nos déchets

#### Quelques gestes simples:

- j'utilise les sacs réutilisables ou les cabas
- je composte à domicile mes résidus de cuisine et de jardin
- j'évite les produits jetables à usage unique
- j'achète des produits « pauvres en emballages» : des portions familiales ou à la coupe
- j'utilise moins de bouteilles plastiques : je bois
   l'eau du robinet
- je limite la consommation de papier : j'évite d'imprimer

- j'appose l'autocollant «Stop-pub » sur la boite à lettres
- je lutte contre le gaspillage alimentaire
- je prolonge la durée de vie des biens d'équipement
- je dépose les vêtements usagés dans les conteneurs du Relais
- je donne une nouvelle vie aux objets, je les propose à Emmaüs ou à d'autres associations
- j'évite d'utiliser les produits contenant des substances dangereuses

#### Vous pouvez avoir gratuitement un composteur par Vannes agglo

Composter vos déchets biodégradables permet de réduire vos déchets.

Vannes agglo met gratuitement à disposition un composteur (à raison d'un par foyer).

**Trois distributions annuelles** ont lieu sous forme de réunion publique de 30 minutes, afin de donner toutes les explications nécessaires aux futurs bénéficiaires. Inscription obligatoire par téléphone au 02 97 68 33 81.





Réunion publique le mardi 16 avril 2013 à 18H30 à la salle des fêtes de Sulniac



## En 2014, la collecte des déchets ménagers va évoluer à SULNIAC



# à 18H30 à la Salle des Fêtes de Sulniac

## La collecte des déchets est une compétence de Vannes agglo

Avec plus de 135 000 habitants, Vannes agglo s'étend sur une superficie de 521 km², répartis sur 24 communes. Vannes agglo assure la collecte des déchets depuis le 1er janvier 2003. La compétence traitement est transférée au Sysem, le Syndicat du Sud Est du Morbihan.

### Des objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement :

En 2009, le Grenelle de l'environnement fixe aux collectivités des objectifs ambitieux afin de réduire de façon notable la part des déchets destinés à l'enfouissement ou l'incinération et d'augmenter le taux de recyclage. Une étude réalisée en 2007 par l'ADEME a démontré qu'en moyenne, un français jetait encore dans sa poubelle d'ordures ménagères, pas moins de 156 kg de déchets valorisables. Les principaux objectifs:

- Favoriser le tri des déchets valorisables en rapprochant les équipements des usagers : selon les secteurs, des bacs individuels à couvercle jaune à domicile ou l'accès à un conteneur semi enterré dans le quartier.
- ➤ Responsabiliser les usagers en prévoyant une tarification incitative qui tiendra compte, pour partie, des quantités de déchets résiduels non valorisables déposés. Les bacs individuels sont identifiés électroniquement et l'accès au conteneur semi enterré sera à terme par badge électronique.
- ➤ Harmoniser et rationnaliser les modes et fréquences de la collecte des déchets ménagers sur l'ensemble des 24 communes de Vannes agglo.
- ➤ Maîtriser la hausse des coûts et respecter la réglementation.

Optimisation du service de collecte, secteur après secteur par la mise en place de matériels de collecte et la mise en œuvre de nouvelles tournées.



2010, un premier secteur composé des 7 communes de l'ouest Arradon, Baden, Larmor-Baden, Le Bono, Ploeren, Ples- cop, Plougoumelen	Distribution de bacs individuels et mise en œuvre de nouvelles tournées
2011 et 2012 : secteur centre : Vannes, St-	Distribution de bacs individuels et
Avé, Séné	mise en œuvre de nouvelles tournées
-	

secteur Est composé de 12 communes : Elven, Le Hézo, Monterblanc, Meucon, Noyalo, Surzur, Saint-Nolff, Sulniac, la Trinité-Surzur, Theix, T rédion, Treffléan.

tallation de conteneurs semi-enterrés selon les secteurs et mise en œuvre de nouvelles tournées.
Pendant les travaux qui démarrent en juin 2013, des conteneurs à roulettes remplaceront les semi enterrés ac-

tuels. La mise en service de la nouvelle collecte est prévue fin janvier 2014.